

MISE EN PLACE DE DEUX NOUVEAUX FONDS D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

Granby, le 23 janvier 2017 - La MRC de La Haute-Yamaska et Granby Industriel, via son volet Entrepreneuriat Haute-Yamaska, augmentent leur soutien aux entreprises en démarrage afin de favoriser le développement économique local et régional.

« Pour susciter l'entrepreneuriat et inciter les promoteurs à se lancer en affaires dans la région, deux nouveaux fonds d'aide financière sont mis en place, représentant un investissement 85 000 \$. Ainsi, la Haute-Yamaska réunit des conditions favorables pour créer des emplois et stimuler l'innovation », déclare M. Pascal Bonin, préfet de la MRC. L'enveloppe budgétaire comprend l'attribution de 50 000 \$ du Fonds local d'investissement réservé au Fonds de démarrage et la création du Fonds des filières structurantes, doté pour sa part d'une enveloppe de 35 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires attribué à la MRC par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

« Ces deux nouveaux fonds offrent un levier supplémentaire au démarrage d'entreprises et complète l'offre financière actuellement disponible via notre volet Entrepreneuriat Haute-Yamaska », souligne M. Patrick St-Laurent, directeur général de Granby Industriel.

Détails des nouveaux fonds et admissibilité

Le Fonds de démarrage est une aide financière octroyée sous forme d'un microprêt pouvant atteindre 5 000 \$ maximum. Les entreprises admissibles doivent être en démarrage ou être en opération depuis moins d'un an. La démarche pour ce Fonds est simple, facile et accessible. L'équipe d'Entrepreneuriat Haute-Yamaska priorisera les entreprises œuvrant dans un secteur d'activité peu concurrentiel démontrant un potentiel de création d'emplois et qui sont en précommercialisation, entre autres. « Nous sommes convaincus que ce nouveau fonds peut être le levier qui donnera le coup de pouce nécessaire à l'envol de petites entreprises », ajoutent Caroline Larocque et Frédérick Bonner, conseillers aux entreprises pour Entrepreneuriat Haute-Yamaska.

La deuxième nouvelle aide financière, le Fonds des filières structurantes, sera plutôt attribuée sous forme d'une aide non remboursable pour un montant maximal de 5 000 \$. Pour être admissibles, les entreprises devront œuvrer dans les biomatériaux, les technologies propres, le développement durable ou encore l'informatique et la robotique et devront bonifier l'offre actuelle en Haute-Yamaska. « Avec la création de cette subvention, nous voulions être plus compétitifs et attirer de nouveaux promoteurs ayant des projets novateurs », mentionne M. St-Laurent.

Ces fonds sont des atouts supplémentaires pour mousser l'intérêt des promoteurs de l'extérieur et les inciter à choisir la région pour y démarrer leur entreprise. « La Haute-Yamaska est reconnue pour son dynamisme et la diversité de son développement économique. Avec ses services d'accompagnement et ses programmes d'aide financière, elle est en bonne posture pour poursuivre sa croissance », conclut M. Bonin.

Pour obtenir plus d'information sur le soutien apporté aux entreprises de la région, contactez l'équipe de Granby Industriel et de son volet Entrepreneuriat Haute-Yamaska au 450 777-2707 ou à eh-y.ca.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

Carole Gatien
Conseillère en communications
Granby Industriel
450 777-2707, poste 2620